



## Le petit courrier de la Mairie

N°3 – Janvier 2015

Cette lettre vous informe sur tous les points ne figurant pas dans les comptes-rendus des conseils municipaux.

### **Edito du Maire :**

*J'ai le plaisir, pour la première fois, de vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année.*

*Nous venons de terminer 2014, ma première année en tant que maire de notre belle commune.*

*Vous avez certainement remarqué que nous avons stoppé toutes dépenses. L'année 2015 va être une année avec de fortes échéances financières, principalement les mensualités du Passavour qui recommencent et le remboursement en une seule échéance de 30.000 € au mois de février pour un prêt relais consenti début 2014.*

*Nous espérons pouvoir engager quelques travaux, notamment la réfection des chemins actuellement très dégradés, si toutefois nous obtenons une subvention, la demande faite au mois de juin au conseil général nous ayant été refusée.*

*Nous avons néanmoins quelques projets peu coûteux et subventionnés pour cette nouvelle année, revitalisation de la salle du Passavour, travaux d'entretien ...*

*J'en profite pour remercier tout le conseil et toutes les personnes qui nous ont aidés au cours de cette première année.*

### **Augmentation des impôts locaux à prévoir pour 2015.**

L'état réduisant drastiquement les dotations, ce n'est pas avec gaîté de cœur que lors d'un prochain conseil, nous aborderons la possibilité d'augmenter les impôts locaux de notre commune. Nous avons actuellement les plus bas de la vallée et manquons cruellement de ressources.

### **Lotissement des Champons :**

Nous étudions le problème causé par le ravinement du caniveau des Champons suite aux grosses pluies. Bétonner le caniveau du lotissement ne suffira pas et il s'agit de ne pas déplacer le problème d'un endroit vers un autre. Nous espérons bientôt parvenir à une solution ne pénalisant personne.

### **Employé communal :**

Jean-Marie a terminé son contrat d'entretien de la commune fin novembre. Il n'y aura pas d'employé communal avant le printemps. Merci à chacun d'être attentif aux revers d'eau (aider l'évacuation) et grilles d'écoulement des eaux, branches cassées ou autres désagréments lors d'une promenade sur la commune...

*Malgré l'actualité dramatique de ces dernières semaines, je vous renouvelle tous mes meilleurs vœux pour 2015, et une fin d'hiver agréable.*